

APPENDICE No 5

Le PRÉSIDENT: J'ai obtenu cette réponse d'hommes à qui on avait fait cette suggestion.

Sir HENRY DRAYTON: Je crois qu'ils sont assez sincères pour l'accepter, mais je ferais plus que cela. Je m'entendrais avec eux afin de leur permettre de faire servir la tête de ligne de Winnipeg aux fins de leur entreprise et pour qu'ils ne se trouvent pas dans l'obligation de dépenser beaucoup d'argent pour cela, et je ferais même encore plus que cela. Je leur donnerais, en plus de cela, une couple de millions de dollars pour leur permettre de pousser l'entreprise aussi longtemps qu'il serait bien entendu que la responsabilité et les déficits qui suivraient ne pèseraient pas sur le Canada, mais sur ceux qui croient au succès de cette entreprise, et ce serait faire une offre joliment intéressante.

M. STEWART: Et je suppose que, lorsqu'on démontrerait la possibilité de faire un succès de cette route, vous la fusionneriez alors avec les chemins de fer Nationaux?

Sir HENRY DRAYTON: Si la chose était bonne, je les laisserais en retirer tous les profits.

Le PRÉSIDENT: Vous ne courez pas beaucoup de risque en faisant cette offre, je crois.

Sir HENRY DRAYTON: S'ils peuvent faire porter des profits au chemin de fer de la baie d'Hudson, tout l'argent ainsi réalisé leur appartiendrait.

M. KYTE: Il est venu ici, il y a quelque temps, une nombreuse délégation de l'Ouest d'hommes d'affaires qui ont demandé au gouvernement de construire le chemin de fer en disant qu'eux-mêmes fourniraient l'argent nécessaire à la construction de la tête de ligne, des jetées d'expédition et des élévateurs et qu'ils verraient eux-mêmes à l'expédition du grain.

L'hon. M. GRAHAM: Je crois qu'ils se sont contentés de dire qu'ils construiraient les élévateurs.

Le PRÉSIDENT: Exploiteraient-ils le chemin de fer et combleraient-ils les déficits qui en seraient le résultat?

L'hon. M. GRAHAM: Un monsieur du Manitoba m'a écrit une ou deux fois à ce sujet et je lui ai laissé entendre que s'il pouvait nous soumettre une proposition concrète, nous la prendrions en considération.

Sir HENRY DRAYTON: Je n'essaierais pas de le vendre; je le donnerais. Je n'aime pas l'idée d'accepter d'autres obligations quand nous ne savons pas où cela peut nous conduire.

M. STEWART: Il y a une question très importante au sujet de laquelle je devrais obtenir certains renseignements; c'est à ce propos que j'ai posé un question à sir Henry Thornton.

Sir HENRY THORNTON: Posez de nouveau la question et nous verrons ce que nous pouvons faire.

M. STEWART: On émet souvent l'opinion dans l'est du Canada qu'il faudrait faire une nouvelle enquête. Sir Henry Drayton a dit que l'ouest du Canada avait une opinion bien arrêtée sur cette question et je ne crois pas qu'une enquête pourrait ancrer davantage cette opinion, à moins qu'elle ne révèle des faits saillants, et un grand nombre de ces faits. Mais je dis que j'ai souvent entendu exprimer l'opinion qu'une nouvelle enquête est nécessaire. Cela veut dire que l'est du Canada est convaincu de cette nécessité et base ses arguments sur le fait que l'on n'a pas prouvé la possibilité de faire un succès de cette ligne. Maintenant, sur qui pèse la responsabilité de faire ces enquêtes? L'ouest du Canada ne s'y opposerait pas pour autant qu'il serait convaincu que cette enquête n'aurait pas pour but d'empêcher la construction du chemin de fer.